



la situation économique et sociale des auteurs du livre

- résumé du rapport de synthèse -

Ministère de la culture et de la communication
Direction générale des médias et des industries culturelles
Service du livre et de la lecture, Observatoire de l'économie du livre



avec le concours de
Agessa
Centre national du livre
Direction générale de la création artistique
Département des études, de la prospective et des statistiques

en collaboration avec
Société des gens de lettres
Conseil permanent des écrivains

et avec la participation de
MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France
Fill, Fédération interrégionale du livre et de la lecture



- mars 2016 -

Table des matières

la feuille de route - le dispositif d'étude.....	3
une vision précisée de la cartographie des auteurs.....	5
une cartographie des types d'activité et des domaines de publication.....	6
une photographie des différentes populations d'auteurs du livre en 2013.....	8
un aperçu des préoccupations des auteurs du livre.....	10
la perception des évolutions récentes.....	11
les revenus des auteurs du livre en 2013.....	12
▪ les revenus d'auteur.....	12
▪ les autres revenus.....	13
l'évolution du revenu des ventes de livres : une analyse des évolutions du contexte.....	14
▪ sur période longue (1986-2014).....	14
▪ sur la période récente (2007-2014).....	16
l'évolution des revenus des affiliés du livre (1979-2013).....	17
▪ l'évolution du revenu d'auteur.....	17
- analyse « en coupe ».....	18
- évolution du revenu individuel	19
▪ l'évolution du revenu d'activité global des affiliés du livre.....	21
et après ?.....	22

En mars 2014, la ministre de la culture et de la communication, lors d'une conversation informelle avec des représentants de la Société des gens de lettres (SGDL) dans les allées du Salon du livre de Paris, s'est engagée à ce que le ministère conduise une enquête aussi complète que possible sur la situation économique et sociale de l'ensemble des auteurs du livre.

Portée depuis plusieurs mois par les organisations d'auteurs, la demande d'une telle étude répondait à un besoin ressenti chaque jour de façon plus pressante par les auteurs, dans un contexte où se superposaient - entre autres - la transition numérique d'un marché du livre entré en phase de légère contraction des ventes depuis 2010, les discussions avec les éditeurs sur l'adaptation du contrat d'édition à l'ère numérique et la reprise des réflexions des pouvoirs publics en vue de l'unification des organismes de gestion de sécurité sociale des artistes auteurs.

Il est vrai qu'en dehors des éléments partiels fournis par les travaux du Deps sur les revenus des auteurs affiliés à l'Agessa ¹ et des indications de tendance données par les outils développés par les organisations d'auteurs (baromètre SCAM-SGDL sur les relations auteurs-éditeurs, enquêtes ATLF sur la rémunération des traducteurs), on ne disposait d'aucune vue statistique d'ensemble sur la totalité de la population des auteurs du livre, c'est-à-dire :

- non seulement les quelque 5 400 écrivains, traducteurs et illustrateurs affiliés à l'Agessa ;
- mais aussi les auteurs affiliés d'autres domaines (cinéma & audiovisuel, photographie, théâtre, ...) percevant de façon minoritaire dans leurs revenus d'auteur des revenus du secteur du livre ;
- et surtout les quelque 80 000 ou 100 000 auteurs du livre « précomptés » de l'Agessa ² , c'est-à-dire

1 Association pour la gestion de la sécurité sociale des artistes auteurs. L'Agessa est l'organisme qui gère pour le compte de la sécurité sociale l'accès au régime général des artistes auteurs relevant de la branche des écrivains, des auteurs et compositeurs de musique, du cinéma et de l'audiovisuel et de celle de la photographie. Les artistes auteurs des branches des arts plastiques et des arts graphiques relèvent de la Maison des artistes.

2 Le mécanisme du précompte ne facilite pas une identification précise de l'activité des auteurs. Si l'Agessa obtient aujourd'hui cette information pour 90 % des précomptés, la nature exacte de l'activité reste imprécise pour environ 20 000 précomptés qui sont simplement définis comme « auteurs » par les organismes qui leur versent des droits.

ceux dont les revenus d'auteur n'atteignent pas le seuil d'affiliation à cet organisme (900 fois la valeur horaire du SMIC, soit 8 487 € bruts en 2013) ou qui n'ont pas demandé à s'affilier.

De cette dernière population, hormis ses effectifs impressionnants et, du moins pour la majeure partie d'entre elle, son faible ou très faible niveau de revenu d'auteur³, et enfin le fait qu'elle était surtout composée d'écrivains, on ne savait... rien.

Or, si la faiblesse de leurs droits d'auteur laisse supposer qu'il s'agit d'auteurs « occasionnels », ou en tout cas, d'auteurs qui ne peuvent pas envisager de « vivre de leur plume », ils n'en concourent pas moins à la vitalité de la production éditoriale et sont à ce titre eux aussi des « auteurs du livre ».

C'est pourquoi, dès avril 2014, le Service du livre et de la lecture de la direction générale des médias et des industries culturelles (Dgmic, ministère de la culture et de la communication) réunissait la SGDL, le Centre national du livre (CNL), le MOTif (Observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France) et la Fill (Fédération interrégionale du livre et de la lecture) bientôt rejoints par l'Agessa, le Deps (département des études et de la prospective, MCC), la Dgca (direction générale de la création artistique, MCC), d'autres organisations d'auteurs du Conseil permanent des écrivains (CPE) et, plus tardivement, des représentants des États généraux de la bande dessinée (EGBD)⁴, pour réfléchir à l'élaboration d'un dispositif d'étude permettant de fournir aux auteurs comme aux pouvoirs publics des données aussi précises, détaillées et exhaustives que possible sur la situation économique et sociale des auteurs du livre.

la feuille de route - le dispositif d'étude

Les premiers échanges entre les différents membres du comité de suivi ainsi constitué ont conduit à fixer la feuille de route assignée à cette étude, qui s'organisait autour de **4 objectifs** :

- fournir une **photographie** de la situation économique et sociale des auteurs du livre, que cette activité d'auteur soit exercée ou non à titre principal, notamment sur les points suivants :
 - caractéristiques socio-démographiques ;
 - structure de l'activité et des revenus ;
 - type d'activité dans le domaine du livre ;
 - régularité de l'activité et des revenus ;
 - quantification de la production ;
 - domaines éditoriaux ;
- chercher à appréhender **l'évolution** de leurs revenus ;
- porter une attention particulière à la question des **activités et revenus « connexes »**, c'est-à-dire l'ensemble des activités qui se situent dans le prolongement de leur activité d'auteurs du livre, qu'il s'agisse des rencontres autour de leur œuvre, des lectures, des participations à des festivals littéraires, des signatures, des bourses ou des résidences, etc.
- éclairer les données quantitatives recueillies par des éléments plus **qualitatifs**.

En septembre 2014, le comité a validé les grandes lignes d'un dispositif d'étude comportant **5 volets complémentaires**, qui s'organisent en 2 séries de travaux :

- une série **d'enquêtes quantitatives nationales sur échantillon représentatif ou sur base exhaustive**, réalisées par les services et les établissements du ministère :
 - une enquête sur **l'activité et les revenus** adressée à un vaste **échantillon de 30 000 des 195 000 auteurs « précomptés » de l'Agessa**, dont une moitié d'auteurs du livre (enquête People

3 En 2013, 74% des précomptés, tous domaines confondus (livre, photographie, cinéma & audiovisuel, auteurs et compositeurs de musique), avaient perçu en revenu d'auteur moins de 1 429 €, le montant nécessaire pour valider un trimestre de cotisation vieillesse.

4 Lancés en octobre 2014 afin de rassembler des éléments objectifs sur la situation, jugée préoccupante, des auteurs de bandes dessinées, les EGBD ont rendu publics en janvier 2016 les résultats d'une première enquête : <http://www.etatsgenerauxbd.org/2016/01/29/enquete-auteurs-les-resultats-statistiques/>.

Vox pour Dgmic-Dgca, lancée en avril 2015, 1 742 réponses retenues) ;

- une enquête similaire sur **l'activité et les revenus** adressée à la **totalité des 5 900 auteurs « affiliés »**⁵ de l'Agessa ayant perçu des revenus du domaine du livre (enquête People Vox pour CNL, lancée en octobre 2015, 1 068 réponses retenues) ;

- une exploitation longitudinale spécifique sur les auteurs du livre de la **base des auteurs affiliés à l'Agessa entre 1979 et 2013** (Deps, début de l'exploitation : juillet 2015) ;

- et une série **d'enquêtes régionales associées** au dispositif, visant plus particulièrement à approfondir la question des activités et revenus connexes des auteurs du livre :

- une **enquête qualitative sur la reconnaissance professionnelle des écrivains** (60 entretiens approfondis avec des écrivains et des représentants d'organismes impliqués dans les dispositifs ou manifestations accueillant des écrivains), pilotée par le MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France, lancée en décembre 2014 ;

- et une **enquête quantitative sur les activités et revenus connexes des auteurs du livre**, menée dans **12 régions**⁶ et coordonnée par la Fill, Fédération interrégionale du livre et de la lecture (lancement en décembre 2015, 1 549 réponses).

Ces différentes enquêtes et exploitations ont été réalisées **de façon coordonnée** sur une durée de 10 mois (avril 2015-janvier 2016), la **consolidation** et la **synthèse des résultats** au cours des mois de février et mars 2016. Compte tenu de ce calendrier très serré et du caractère volontairement séquentiel du déroulement de certaines enquêtes, ce résumé du rapport de synthèse de l'étude porte uniquement sur la série d'enquêtes quantitatives nationales, la clôture des enquêtes régionales étant intervenue trop tardivement pour que leurs résultats puissent être pleinement intégrés.

Au total, on peut estimer que **plus de 3 000 auteurs du livre** ont répondu à l'une ou l'autre de ces enquêtes.

C'est la toute première fois qu'un dispositif d'étude d'une telle ampleur sur la situation des auteurs du livre a été mis en place.

Deux des volets de l'étude sont **particulièrement inédits** : c'est en effet la toute première fois qu'une enquête est menée sur la **vaste population des auteurs « précomptés »** dont, on l'a dit, on ne savait jusqu'alors pratiquement rien, et c'est aussi la première fois qu'une analyse de **l'évolution du revenu des affiliés** est réalisée sur une **profondeur historique de près de 35 ans**.

L'étude apporte-t-elle toutes les réponses aux questions que l'on peut se poser sur la situation économique et sociale des auteurs du livre et sur ses évolutions ?

Il convient d'avoir l'humilité de reconnaître que la réponse est non, à la fois parce qu'une première étude réussit rarement à épuiser tous les sujets, mais surtout, parce qu'il y a des raisons techniques qui font que **certaines questions ne recevront probablement jamais de réponses**, en particulier, celle de l'évolution de la situation des auteurs « précomptés ».

Mais elle apporte **une somme d'éléments à la fois totalement inédits** et aussi **fiables au plan statistique** qu'il était possible de l'envisager dans le cadre d'une première investigation approfondie.

Si l'on ne sait pas tout sur la situation des auteurs, à tout le moins, **on en sait déjà beaucoup plus**.

⁵ Quelle que soit la part du livre, majoritaire ou minoritaire, dans leurs revenus d'auteur.

⁶ Bourgogne, Bretagne, Centre-Val de Loire, Limousin, Languedoc-Roussillon, CRL Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes.

une vision précisée de la cartographie des auteurs

Le premier apport de l'étude est de préciser la vision que l'on pouvait avoir des effectifs et de la cartographie des auteurs du livre.

Si les statistiques produites par l'Agessa permettaient précédemment de savoir que, parmi les 15.000 artistes auteurs affiliés à cet organisme, 5 000 relevaient principalement du domaine du livre et que, parmi les 195 000 auteurs « précomptés » non affiliés, au moins 80 000 avaient perçu des revenus du secteur du livre, les deux enquêtes menées par la société People Vox auprès des précomptés et des affiliés du livre permettent de préciser cette cartographie.

L'extrapolation des données de ces deux enquêtes permet ainsi de chiffrer à **un peu plus de 100 000 le nombre des auteurs du livre en 2013 (101 600)**, ou, pour le dire plus précisément, des personnes ayant perçu en 2013 des revenus d'auteur dans le secteur du livre.

Cette vaste population a été segmentée selon deux dimensions :

- la **part des revenus du livre dans leur revenu global d'auteur** (majoritaire ou minoritaire), puisque des personnes ayant des activités d'auteur dans les autres domaines artistiques relevant de l'Agessa (photographie, cinéma, audiovisuel, musique, théâtre, chorégraphie, multimedia) peuvent percevoir de façon minoritaire des revenus d'auteur dans le secteur du livre ;
- le **montant de leur revenu d'auteur par rapport au seuil d'affiliation** à l'Agessa.

Dans la mesure où ce seuil permet, depuis 1975, de bénéficier du régime spécifique de protection sociale des artistes auteurs ⁷, on a effet considéré qu'il valait, de la part du législateur, reconnaissance de la qualité d'auteur à part entière.

Or les enquêtes ont confirmé qu'à côté des auteurs du livre ayant demandé leur affiliation à l'Agessa (5% des auteurs du livre, soit 5 000 auteurs dont la majorité du revenu d'auteur provient du livre), une partie non négligeable de la vaste population des **précomptés majoritaires du livre** ⁸ (90% des effectifs totaux, **92 000 auteurs**) recevaient des droits d'auteur supérieurs à ce seuil d'affiliation : 7% des auteurs du livre, soit **un peu plus de 7 000 auteurs**.

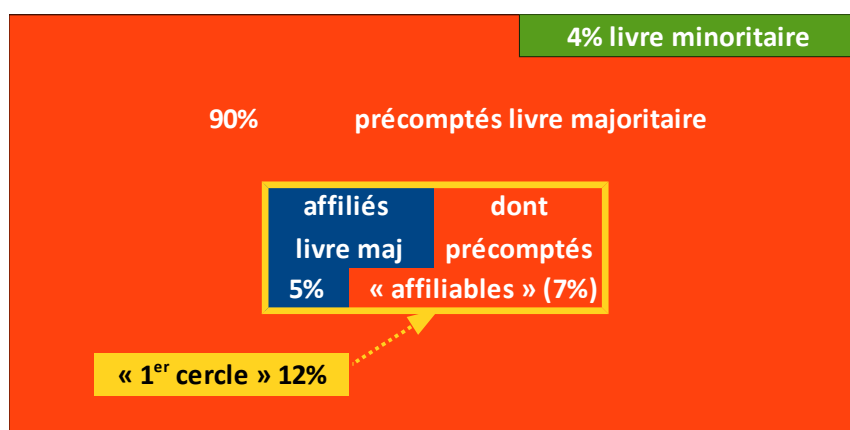
Il a donc paru pertinent, pour l'analyse des résultats des enquêtes, de regrouper **cette catégorie particulière de précomptés, qui sont de fait « affiliables » à l'Agessa**, même s'ils n'en ont pas fait la demande, avec l'ensemble des 5 000 affiliés majoritaires au sein d'un même groupe d'auteurs les plus « actifs » (par opposition à des auteurs plus occasionnels) que l'on a désigné sous l'appellation d'**auteurs du « 1^{er} cercle »** (12% des auteurs du livre, soit une population de **12 100 auteurs**).

Enfin, dans la mesure où elles pouvaient avoir des caractéristiques relevant de domaines artistiques autres que le livre, on a regroupé dans une même catégorie la petite population de personnes, affiliées ou précomptées, qui exercent leur **activité principale d'auteur dans un autre domaine que le livre** (photographie, cinéma ou audiovisuel, musique, théâtre, chorégraphie, multimedia), mais perçoivent néanmoins des revenus du secteur du livre (**4 300 auteurs « minoritaires »** du livre, 4% de la population).

⁷ Même si l'examen par les commissions professionnelles de l'Agessa permettent, sous conditions, l'affiliation des personnes dont le revenu est inférieur au seuil.

⁸ Précomptés dont la totalité ou la majeure partie du revenu d'auteur provient du secteur du livre.

Le graphique ci-dessous, réalisé à l'échelle, permet de visualiser le **poinds de chacune des populations** distinguées dans les tableaux de résultats du rapport.



source : MCC/DGMIC-SLL, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016

Si elle contribue à affiner très sensiblement le dénombrement de la population des auteurs du livre, l'étude n'a cependant pas permis de la chiffrer de façon parfaitement exhaustive :

- en premier lieu, parce qu'elle n'a pas permis, pour des raisons de faisabilité, de toucher la fraction des **auteurs qui exercent leur activité artistique principale dans le domaine des arts plastiques et graphiques (certains illustrateurs et auteurs BD notamment)**, et qui à ce titre relèvent non pas de l'Agessa mais de la Maison des artistes, mais qui peuvent également percevoir des revenus du secteur du livre⁹ ; le nombre de ces auteurs est à ce jour inconnu (quelques centaines ? quelques milliers ?) mais doit être ajouté aux 101 600 auteurs du livre dénombrés par l'étude ;
- en second lieu, parce que, parmi les auteurs relevant de l'Agessa, n'ont été considérés comme auteurs du livre que les auteurs ayant perçu un revenu du secteur du livre en 2013 : ne sont donc inclus dans ce chiffrage ni les personnes qui auraient perçu des revenus du livre dans les années antérieures mais pas en 2013 (*a priori*, des auteurs très occasionnels), ni les auteurs du livre qui auraient perçu pour la première fois des revenus d'auteur à partir de 2014.

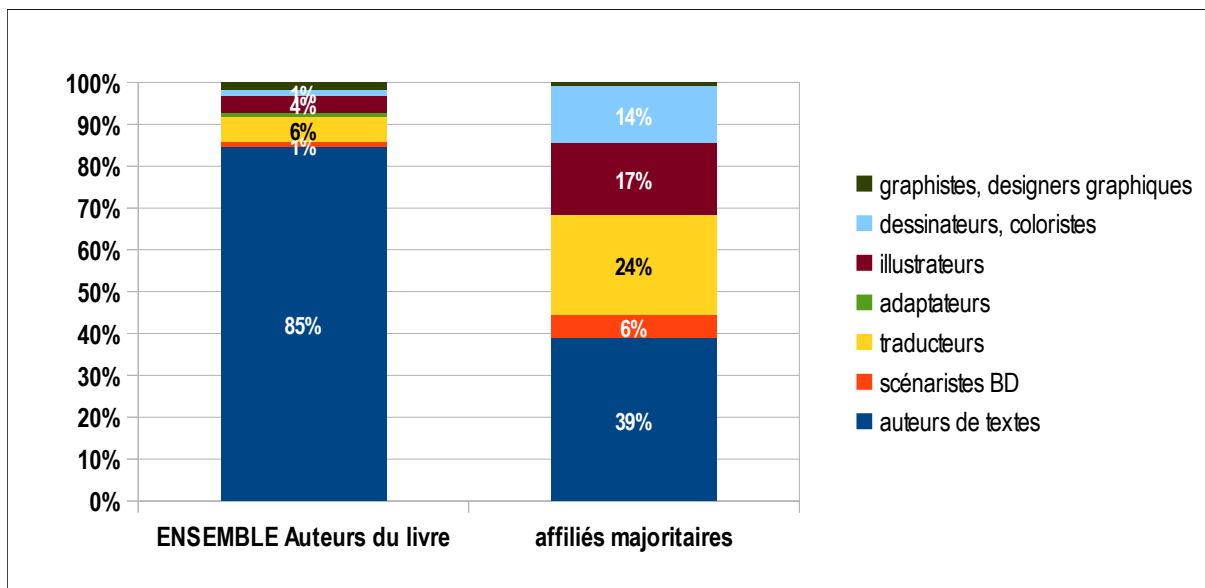
Le chiffre exact des auteurs du livre est donc **quelque peu supérieur aux 101 600 auteurs dénombrés par l'étude**, mais selon toute probabilité guère plus élevé si l'on considère la population des auteurs dont les œuvres sont toujours disponibles.

une cartographie des types d'activité et des domaines de publication

Les **auteurs de textes** (écrivains, essayistes, poètes, auteurs de non fiction) constituent l'immense majorité de la population totale des auteurs du livre (85%), devant les **traducteurs** (6%), les **illustrateurs** (4%), les activités spécifiques du secteur de la **bande dessinée** (scénaristes 1%, dessinateurs et coloristes 1%), les graphistes et designers graphiques (1%) et les adaptateurs (1%).

La répartition par type d'activité est **sensiblement différente chez les affiliés**, dont les auteurs de textes représentent à peine 40% des effectifs.

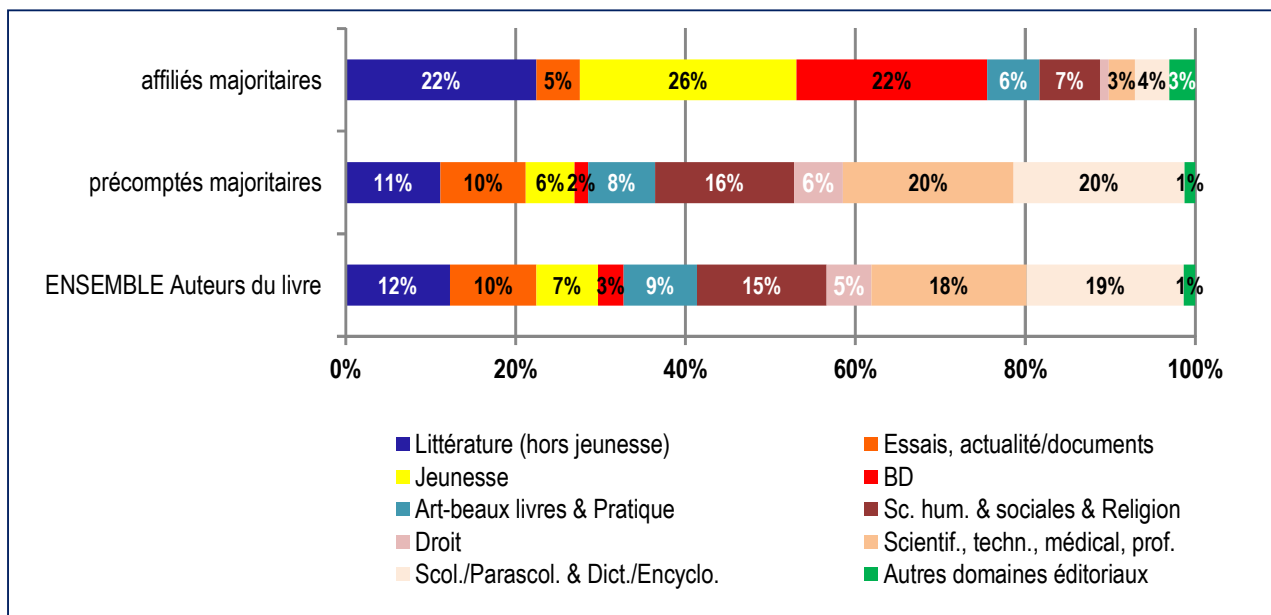
⁹ Cette population n'est cependant pas totalement absente du dispositif d'étude puisque les auteurs affiliés à la MdA représentent 8% des répondants à l'enquête interrégionale sur les activités et les revenus connexes des auteurs du livre coordonnée par la Fill.



source : MCC/DGMIC-SLL, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016

De la même façon, on observe une répartition très différente selon le **domaine principal de publication** entre les précomptés (et donc l'ensemble de la population des auteurs du livre) et les affiliés :

- chez les **précomptés**, les **domaines du savoir** (SHS, droit, STMP, scolaire & encyclopédies) sont nettement majoritaires (62%, contre 15% seulement des affiliés) ;
- à l'inverse, chez les **affiliés**, ce sont les différents domaines de la **fiction** qui sont très largement représentés (70% des effectifs : jeunesse 26%, littérature 22%, BD 22%).



source : MCC/DGMIC-SLL, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016

une photographie des différentes populations d'auteurs du livre en 2013

• qui sont les auteurs du livre ?

▪ une population plutôt **masculine et âgée, sauf chez les affiliés** :

=> ensemble auteurs du livre : hommes 63%, 70% de plus de 50 ans

=> affiliés majoritaires : femmes 55%, 55% de moins de 50 ans

Le domaine jeunesse est le plus féminisé (63%), contrairement à celui de la BD (21%) et au domaine scientifique & technique (20%).

▪ ... majoritairement **francilienne** (44%)

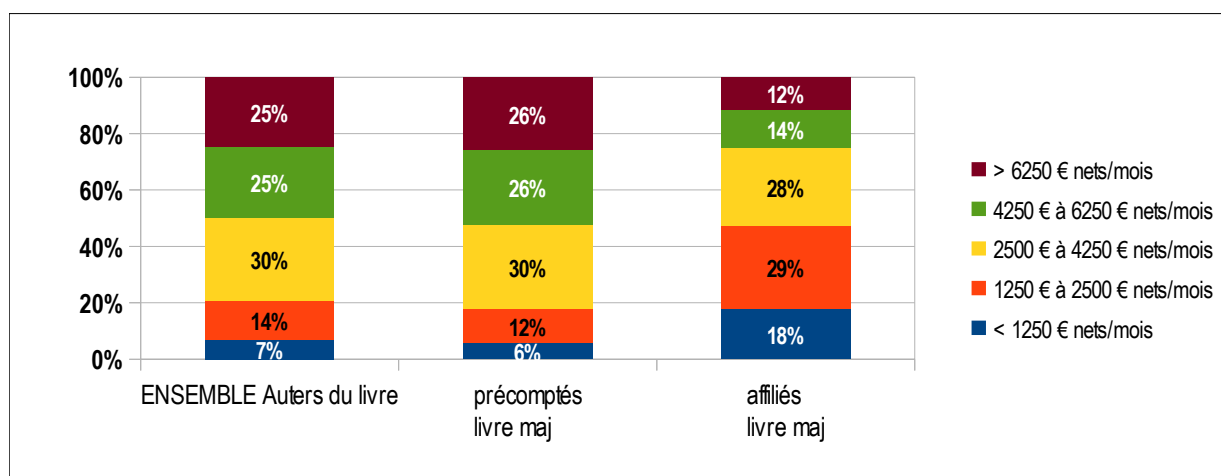
=> Auvergne-Rhône-Alpes (9%), Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (8%), Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon (7%), Pays de la Loire (5%), PACA (5%)

▪ ... majoritairement **propriétaire** de son logement (76%, affiliés 66%)

▪ ... et vivant dans des **foyers à revenus plutôt élevés** : 50% des auteurs du livre vivent dans un foyer dont le revenu est supérieur à 4 250 € nets par mois.

Pour mémoire, la même année, les données Insee retraitées par l'Observatoire des inégalités ne dénombrent que 20% des foyers vivant avec un revenu supérieur à 4 100 € mensuels après impôt ¹⁰.

Mais il y a un **fort contraste entre les auteurs précomptés et les affiliés**, lesquels vivent dans des foyers à revenus plus modestes : un affilié sur deux (47%) vit dans un foyer dont le revenu est inférieur à 2 500 € nets par mois, contre seulement 18% des précomptés.



source : MCC/DGMIC-SLL, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016

note de lecture : maj = majoritaire : auteurs dont la totalité ou la majeure partie du revenu d'auteur provient du secteur du livre

• la place des activités d'auteur du livre dans la vie professionnelle

Une large majorité des auteurs du livre (67%) exerçait en 2013 une autre activité professionnelle, dont une minorité (11%) dans un domaine artistique et culturel.

Pour les précomptés, cette autre activité s'exerce dans 2 cas sur 5 dans le domaine de **l'enseignement, scolaire ou universitaire, et de la recherche**, et dans 1 cas sur 20 dans le domaine de la presse (journalistes) ou des professions médicales.

¹⁰ http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=1432&id_rubrique=171&id_groupe=9&id_mot=130

Comme le montrent les réponses aux questions ouvertes de l'enquête, une partie significative des précomptés enseignants et chercheurs ne se considère d'ailleurs pas comme des « auteurs du livre », leur activité d'écriture étant pour eux l'un des prolongements de leur activité principale.

La proportion d'**affiliés** exerçant une autre activité professionnelle est **beaucoup plus faible** (35%) et dans un cas sur deux (19%), cette autre activité s'exerce dans un domaine artistique et culturel (enseignement artistique 15%, presse culturelle 10%, édition 9%). Les autres domaines d'activité sont principalement l'enseignement (22%), la traduction technique, la presse (10%) et la formation (8%).

Seule une minorité d'auteurs du livre (5% de la population totale, mais **22% des affiliés**) déclare ne jamais avoir eu d'autre activité professionnelle que son activité d'auteur.

Autre différence notable entre les différentes populations d'auteurs : **les précomptés exercent majoritairement cette autre activité professionnelle à plein temps** (85%), à l'inverse des affiliés (15% dans le cas d'une autre activité dans le domaine culturel, 23% dans un autre domaine). Pour la grande majorité des précomptés, « l'autre activité professionnelle » est en fait l'activité principale, alors que, pour une proportion presque équivalente d'affiliés, il s'agit d'une activité d'appoint.

À côté des auteurs qui n'ont jamais eu d'autre activité professionnelle que leur activité artistique (4% des précomptés, mais 22% des affiliés), un dernier groupe rassemble les auteurs qui ont déjà exercé une autre activité professionnelle mais ne l'exerçaient plus en 2013 (28% de l'ensemble, 43% des affiliés), ce qui correspond à deux cas de figure :

- le **départ à la retraite**, qui est le cas de figure majoritaire pour l'ensemble de la population des auteurs : en 2015, au moment de l'enquête, 32% de l'ensemble des auteurs (7% seulement des affiliés) déclaraient avoir fait valoir leurs droits à la retraite ;
- **l'exercice devenu exclusif des activités d'auteur**, ce qui est le cas de plus d'un affilié sur trois.

• modalités et conditions d'exercice des activités d'auteur du livre

- 11% des auteurs du livre, mais **un affilié sur deux** (49%), étaient adhérents au moment des enquêtes d'une **association d'auteurs**. 6% l'avaient été dans le passé et 4% envisageaient de le devenir.

- une très petite minorité des auteurs du livre (1,5%) a recours aux services d'un **agent littéraire** pour ses droits d'édition (0,7%), ses droits étrangers (0,7%) ou ses droits d'adaptation.

La proportion est **3 fois plus élevée chez les affiliés** (4,6%).

- les auteurs affiliés se déclarent massivement satisfaits (81%) de leur **relation avec leur éditeur principal** (bonne 60%, excellente 21%)¹¹.

Ce taux élevé de satisfaction est d'autant plus remarquable qu'un affilié sur deux (49%) déclare avoir rencontré chez son éditeur principal au cours des deux dernières années **au moins l'une des 6 pratiques régulièrement déplorées par les auteurs** listées par le questionnaire, principalement **l'absence de reddition des comptes** sur un ouvrage paru depuis moins de 5 ans (29%) et le non paiement des droits pour cause de montant trop faible (25%).

Les auteurs précomptés sont moins nombreux (32%) à avoir été confronté à l'une de ces pratiques (absence de reddition des comptes 19%, non paiement des droits pour cause de montant trop faible 15%).

- le montant **médian du dernier à-valoir perçu**, pour les auteurs concernés, est d'un peu moins de 1 000 € pour les auteurs de textes (c'est-à-dire que, pour un auteur de textes sur deux ayant perçu un à-valoir, cet à-valoir est d'un peu moins de 1 000€), d'un peu plus de 2 000 € pour les traducteurs et de 1 200 € pour les illustrateurs (tous auteurs confondus, affiliés ou précomptés).

C'est dans le secteur de la BD que les à-valoir semblent les plus élevés (4 500 €), soit deux fois plus qu'en littérature (2 000 €) ou dans le secteur jeunesse (1 000 €).

¹¹ Question non posée dans l'enquête Précomptés.

- le montant médian du **taux minimum de droits proportionnels du dernier contrat signé** par les répondants aux enquêtes est de 8% pour les scénaristes et illustrateurs BD et les auteurs du secteur essais & actualités, de 7% pour les auteurs de textes de littérature, de 6% pour les auteurs des secteurs art & pratique, SHS et STMP et de 5% pour les auteur(e)s de textes et illustrateurs du secteur jeunesse. Pour les traducteurs du secteur littérature, le taux médian est de 1% ¹².

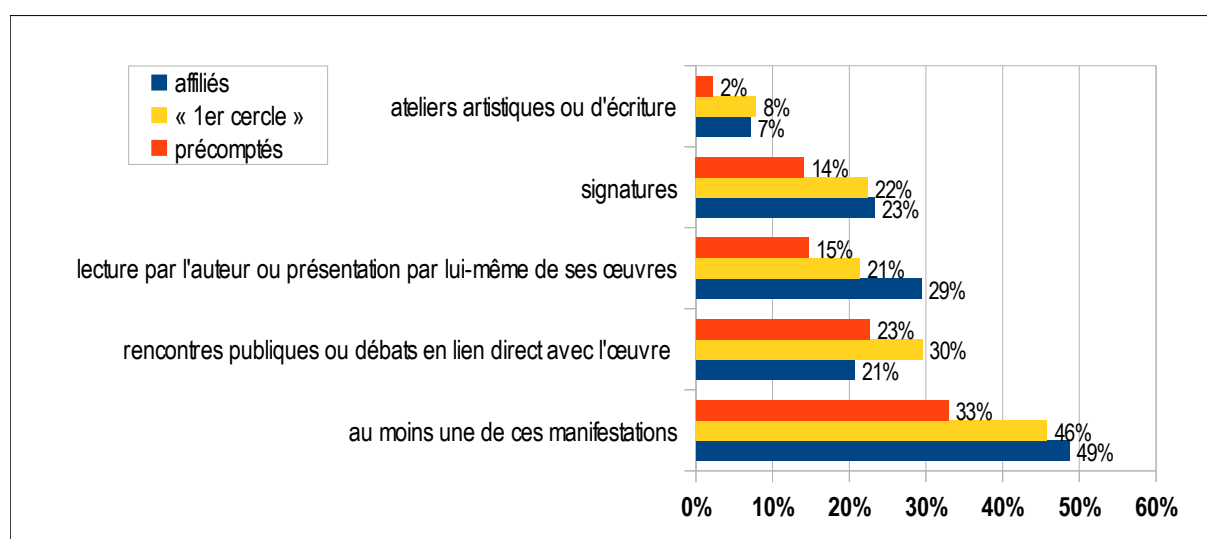
- au-delà des affiliés, pour qui l'affiliation à l'Agessa entraîne l'affiliation au **régime de retraite complémentaire obligatoire des auteurs** géré par l'IRCEC, 1% des précomptés du livre déclarent cotiser à ce régime ou à l'un des deux autres gérés par cet organisme (RACD, RACL) ; la proportion atteint 15% chez les précomptés du « 1^{er} cercle ».

- 15% des affiliés et 8% des précomptés du « 1^{er} cercle » ont sollicité l'AFDAS pour la prise en charge d'une **formation professionnelle** par le fonds Artistes auteurs. Les illustrateurs (affiliés ou précomptés 13%) et les auteurs de BD (9%) sont en proportion les plus nombreux à l'avoir fait.

- 35% des auteurs du livre ont participé à au moins une **manifestation littéraire ou une signature** au cours de l'année : c'est le cas d'un affilié sur deux (49%) et d'un précompté sur trois (33%, mais 46% des précomptés du « 1^{er} cercle »).

Les **auteurs de BD** sont de loin les plus nombreux à participer à ces manifestations (76%), qu'il s'agisse des signatures (61%) ou des lectures/présentations de l'œuvre (41%). Viennent ensuite les auteurs de **littérature** (58%) et les auteurs **jeunesse** (55%).

La moitié des auteurs qui ont participé à des lectures ou à des rencontres l'ont fait à 3 reprises dans l'année.



source : MCC/DGMIC-SLL, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016

un aperçu des préoccupations des auteurs du livre

En complément des questions fermées ou de demandes d'indication de montants qui constituent l'essentiel des questionnaires des enquêtes, **4 questions ouvertes** figuraient en fin de questionnaire afin d'avoir un aperçu aussi ouvert que possible de la façon dont les personnes interrogées :

- ressentent les **évolutions récentes de leur activité d'auteur** (place dans la vie professionnelle, conditions d'exercice, conditions économiques et sociales),
- dont elles en projettent l'évolution à moyen terme,

¹² Les taux proportionnels pour les traducteurs sont beaucoup plus bas que ceux des autres auteurs du livre pour des raisons notamment liées au calcul de leurs à-valoir sur des tarifs au feuillet ou au nombre de signes.

Les réponses à la question ouverte sur le ressenti des évolutions récentes attestent de **l'importance des questions de revenus dans les préoccupations des auteurs**, de leur orientation majoritairement à la baisse et de leur caractère insuffisamment rémunérateur au regard de l'investissement dans le travail de création.

les revenus des auteurs du livre en 2013

Si **le revenu global¹³ des auteurs du livre est relativement élevé** (un auteur sur 2 déclare un revenu supérieur à 35 600 € nets par an, soit l'équivalent de 2,7 SMIC), **celui des affiliés du livre**, la catégorie d'auteurs dont le revenu global dépend le plus des revenus d'auteur, **est très sensiblement plus faible**, avec un montant médian de 22 000 € (1,6 SMIC).

Le revenu global est **nettement moins inégalitaire** chez les affiliés que dans les autres catégories d'auteurs : les 10% d'affiliés qui ont le revenu le plus élevé gagnent 9 fois plus que les 10% qui ont le revenu le plus faible (plus de 59 000€ contre moins de 6 400 €), alors que le rapport est de 16 fois plus chez les précomptés (80 000€ contre 5 000 €).

Les **affiliés majoritaires** ont en effet **une structure de revenu global très différente** de celle de l'ensemble des auteurs du livre. Les revenus liés à leur activité d'auteur sont pour eux **prépondérants** : 83% contre seulement 12% pour l'ensemble des auteurs du livre.

- les revenus d'auteur

- Cette différence de structure se reflète dans le **niveau des revenus d'auteur** :
 - globalement très faibles chez les précomptés (1 sur 2 perçoit moins de 900 € nets) et donc dans l'ensemble de la population des auteurs du livre ;
 - et significatifs chez les affiliés (1 sur 2 perçoit plus de l'équivalent de 1,15 SMIC).

revenu d'auteur (hors revenus connexes)* perçu en 2013	affiliés livre majoritaire	tous auteurs livre
10% des auteurs ont perçu moins de	4 266 €	60 €
25% des auteurs ont perçu moins de	8 802 €	200 €
50% des auteurs ont perçu moins de	15 529 €	886 €
25% des auteurs ont perçu plus de	25 626 €	3 500 €
10% des auteurs ont perçu plus de	44 050 €	10 403 €
<i>effectifs extrapolés</i>	<i>5 357</i>	<i>101 588</i>

* revenu de vente et d'exploitation des œuvres et ventes d'originaux
source : MCC/DGMIC-SLL, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016

Le revenu d'auteur médian¹⁴ est donc **plus élevé pour les catégories d'auteur qui comptent une forte proportion d'affiliés** : les dessinateurs/coloristes de BD (9 600 €), les traducteurs (4 000 €), les scénaristes BD (3 500 €), les illustrateurs (3 415 €), à l'inverse des auteurs de texte (670 €), particulièrement dans le domaine scientifique, technique, médical et professionnel (STMP, 550 €) et celui des sciences humaines et sociales (SHS, 325 €).

- Quel que soit le poids du revenu d'auteur dans le revenu global, les **revenus de vente et d'exploitation des œuvres** (hors ventes d'originaux) constituent l'essentiel des revenus liés à l'activité d'auteur du livre :

¹³ Hors revenus de transfert et revenus du patrimoine.

¹⁴ Le revenu médian est celui qui partage une population en deux parties d'effectifs égaux, c'est à dire qu'une moitié de cette population a perçu un revenu inférieur à ce revenu médian, l'autre moitié un revenu supérieur.

89% du revenu d'auteur des affiliés (soit 74% de leur revenu total d'activité) ; 85% du revenu d'auteur de l'ensemble des auteurs du livre (soit 10% de leur revenu total d'activité).

- Les **revenus connexes** constituent la deuxième principale composante des revenus liés au livre (8% chez les affiliés, 7% dans l'ensemble de la population), devant les **les revenus liés à l'usage collectif** (droit de prêt, reprographie) ou à la copie privée numérique (2% chez les affiliés comme pour l'ensemble des auteurs) et les **ventes d'originaux** (moins de 1% chez les affiliés comme dans l'ensemble des auteurs).

Combien d'auteurs peuvent-ils « vivre de leur plume » ?

En 2013, on estime qu'un peu plus de **8 000 auteurs du livre ont perçu des revenus d'auteur supérieurs au SMIC**, près de **3 000** des revenus supérieurs à **2 fois le SMIC** et 1 600 auteurs des revenus supérieurs à 3 fois le SMIC.

revenu d'auteur perçu en 2013	affiliés livre majoritaire		tous auteurs livre	
	%	nb estimé	%	nb estimé
plus de 1 SMIC (13 445€ nets)	59%	3 150	8%	8 100
plus de 2 SMIC (26 890€ nets)	24%	1 300	3%	2 900
plus de 3 SMIC (40 335€ nets)	10%	560	2%	1 620
effectifs extrapolés		5 357		101 588

source : MCC/DGMIC-SLL, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016

• les autres revenus

Pour l'ensemble de la population des auteurs du livre, ce sont les **revenus des autres activités professionnelles** (61%) et des **retraites** (25%) qui constituent les composantes principales du revenu global, contre respectivement 7% et 3% du revenu des affiliés.

Les **allocations chômage et de solidarité** (RSA, ASS, aides sociales aux auteurs) représentent dans les deux cas 1% du revenu global.

Les **autres activités professionnelles** constituant une activité d'appoint pour la grande majorité des affiliés, les revenus qui en sont issus sont **très sensiblement plus faibles** pour eux que pour les précomptés : 3 fois plus faibles s'agissant des activités dans un domaine artistique et culturel (médiane : 5 900 € affiliés, 18 600 € précomptés), 5 fois plus dans les autres domaines (médiane : 7 600 € affiliés, 36 600 € précomptés).

Pour les mêmes raisons, le montant des **retraites** perçues est également 2 fois plus faible pour les affiliés (médiane 17 900 €) que pour les précomptés (36 000 €).

l'évolution du revenu des ventes de livres : une analyse des évolutions du contexte

• sur période longue (1986-2014)

Sur période longue, l'appréciation des facteurs macro-économiques pesant sur l'évolution des revenus issus des ventes de livres ne peut être menée qu'à partir des années 1986-1987, date à laquelle deux types de données nouvelles apparaissent dans l'enquête statistique annuelle du Syndicat national de l'édition (SNE) : le **nombre d'exemplaires vendus** (1986) et le **montant des droits d'auteur versés par les éditeurs** (1987).

Le montant des droits d'auteur versés étant, aujourd'hui encore, **un chiffre global**, sans ventilation aucune entre les différents destinataires des droits versés (ni géographique : France/étranger, ni par type d'auteurs : écrivains, traducteurs, illustrateurs, ..., ni par domaine éditorial¹⁵), **il est nécessaire, pour pouvoir commencer à en analyser l'évolution, d'étudier les variations du chiffre d'affaires et de sa structure** sur la période.

La comparaison des courbes d'évolution du chiffre d'affaires et du nombre d'exemplaires vendus montre **des divergences notables** en début et en fin de période. On remarque notamment :

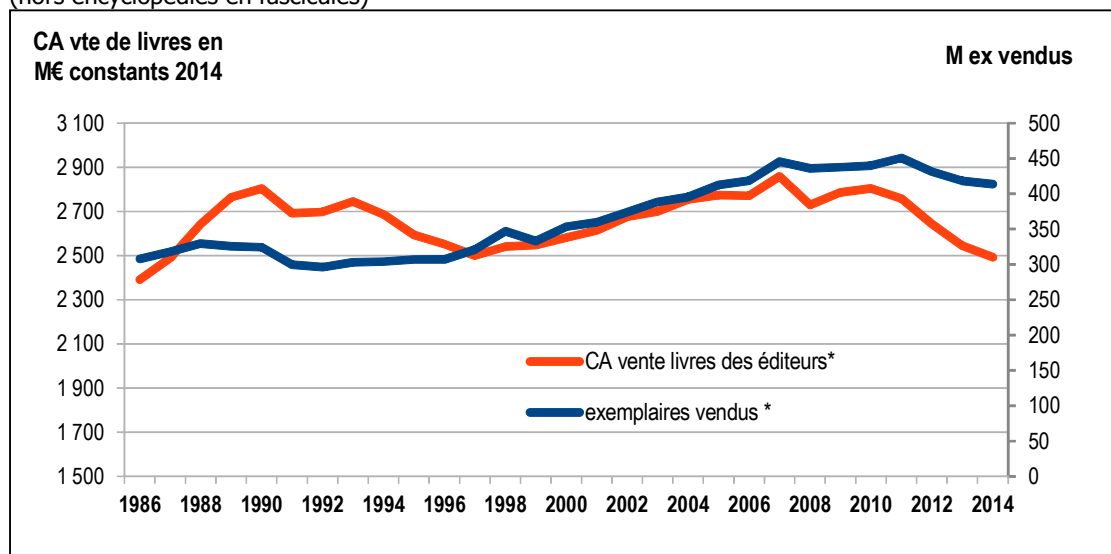
- **en début de période**, une baisse très marquée du CA entre 1994 et 1997, qui correspond pour l'essentiel au début de l'effondrement, au profit des supports électroniques, du secteur des encyclopédies, jusqu'alors gros contributeur au CA de la branche (13% en 1994, hors fascicules), qui intervient simultanément à une période de stabilité des ventes en volume ;
- **en fin de période**, un effet de ciseaux à partir de 2007 entre la courbe du CA qui commence à décroître, de façon accentuée à partir de 2010, tandis que celle des ventes en volume reste stable, avant de décroître elle aussi à partir de 2011, mais de façon plus modérée que le CA.

Compte tenu de croissance quasi ininterrompue des ventes en volume entre 1997 et 2007, il en résulte une **baisse du chiffre d'affaires unitaire quasi ininterrompue à partir de 1992**.

Tant que le nombre d'exemplaires vendus augmente (2007), cette baisse du chiffre d'affaires unitaire n'est pas nécessairement synonyme de baisse du revenu des auteurs ; elle le devient en revanche lorsque le nombre d'exemplaires vendus stagne (2007) ou décroît moins vite que le CA (2011).

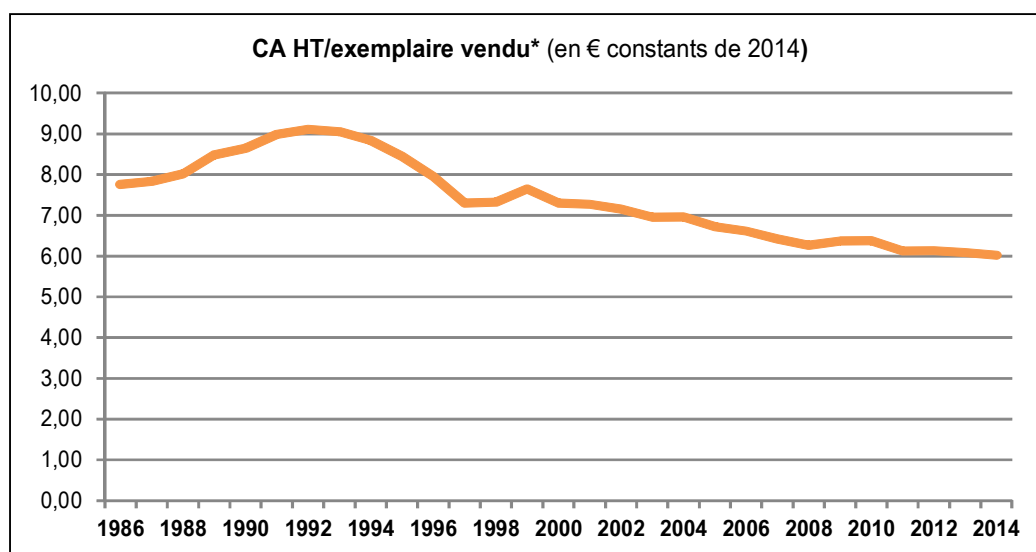
15 Or les différents domaines ont des modalités de rémunération des auteurs très variables : si la rémunération proportionnelle est la règle, des secteurs comme les encyclopédies ou le pratique recourent fréquemment à des rémunérations forfaitaires (ouvrages collectifs notamment). Par ailleurs, comme l'ont confirmé les enquêtes Précomptés et Affiliés, le niveau des taux proportionnels varie de façon sensible selon les domaines. Enfin, le niveau des taux varie de façon plus marquée encore selon le type d'auteurs : les auteurs de texte bénéficient des taux les plus élevés, les traducteurs des taux les plus bas, pour les raisons précédemment indiquées (*note 10*).

Evolution comparée du chiffre d'affaires (vente de livres) des éditeurs et du nombre d'exemplaires vendus (hors encyclopédies en fascicules)



lecture du graphique : en 1986, le CA vente de livres des éditeurs est de 2 391 millions d'euros constants de 1994 (échelle de gauche) et le nombre d'exemplaires vendus de 308 millions (échelle de droite)

source : MCC/DGMIC-SLL, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016, données SNE, enquête de branche et Insee, indice des prix à la consommation (déflateur utilisé)



* hors ventes d'encyclopédies en fascicules

source : MCC/DGMIC-SLL, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016, données SNE, enquête de branche et Insee, indice des prix à la consommation (déflateur utilisé)

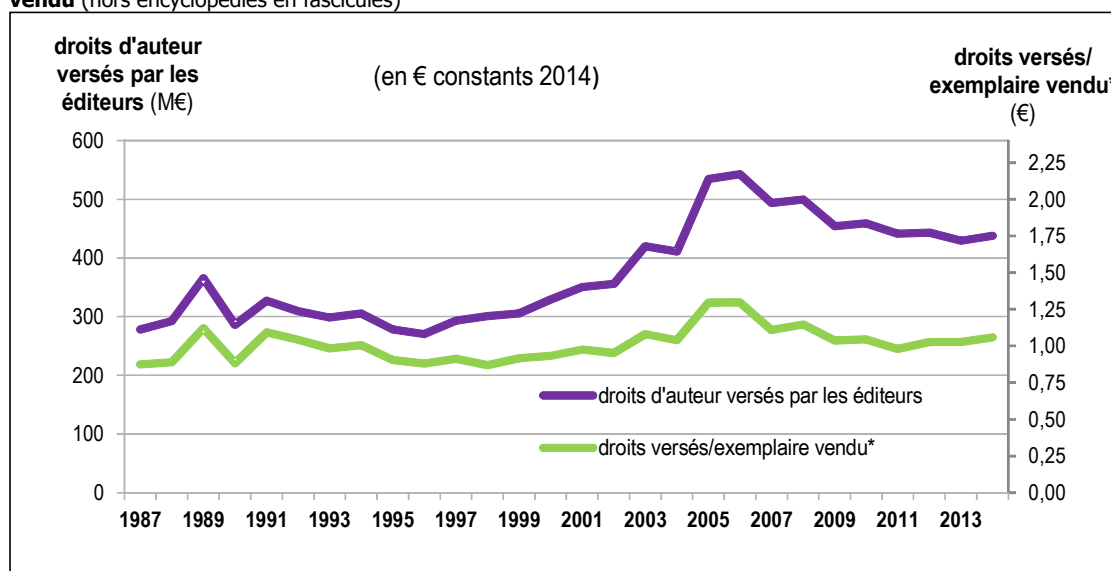
L'évolution du **montant des droits d'auteur versés** est elle aussi affectée par l'effondrement du secteur des encyclopédies : la hausse de la courbe entre 1997 et le milieu des années 2000 traduit la hausse d'un chiffre d'affaires désormais réalisé dans des secteurs où la rémunération des auteurs est globalement plus importante (notamment parce que proportionnelle) que dans le secteur des encyclopédies. Le pic des années 2005/2006 est probablement en partie à mettre au compte de l'inflation des à-valoir pour l'acquisition de best-sellers étrangers, régulièrement dénoncée à cette période. Le déclin amorcé à partir de 2008 traduit la baisse du chiffre d'affaires précédemment indiquée.

Evolution un peu surprenante : la courbe des droits versés par exemplaire à partir de 2011 amorce une légère remontée alors même que le CA diminue plus vite que les ventes en volume. Cela s'explique par le

fait qu'entre 2011 et 2014, le montant des droits versés a augmenté plus vite que le chiffre d'affaires (de 16% du CA à 18%).

=> **En conclusion**, il ressort des évolutions du montant des droits versés qu'elles laissent présager, sur la période récente, non affectée par les variations de structure observées en milieu de période (encyclopédies) d'une **baisse du revenu des auteurs, particulièrement entre 2007 et 2012**.

Evolution comparée du montant des droits d'auteur versés par les éditeurs et du montant des droits par exemplaire vendu (hors encyclopédies en fascicules)



lecture du graphique : en 1987, le montant des droits d'auteur versés par les éditeurs est de 278 millions d'euros constants de 1994 (échelle de gauche) et le montant des droits par exemplaire vendu de 0,87 euro (échelle de droite)

source : MCC/DGMIC-SLL, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016, données SNE, enquête de branche et Insee, indice des prix à la consommation (déflateur utilisé)

• sur la période récente (2007-2014)

Le diagnostic peut être affiné sur la période récente grâce à la disponibilité d'un plus grand nombre d'indicateurs statistiques sur le marché du livre, et en particulier des données relatives au nombre de titres disponibles et au nombre de nouveautés commercialisées chaque année¹⁶.

Les évolutions de ces deux indicateurs renforcent le diagnostic de baisse du revenu unitaire sur la période récente : la **hausse soutenue du nombre de titres disponibles** (+25% entre 2007 et 2014) comme de la **production annuelle de nouveautés**, qui réalisent environ 60% du chiffre d'affaires de la branche (+13%), crée un **effet de ciseaux** avec la baisse du chiffre d'affaires, et une baisse marquée; de l'ordre de -30% du chiffre d'affaires par titre.

Sous réserve des variations du montant des droits versés aux auteurs et éditeurs étrangers, **ces évolutions convergent vers un diagnostic de baisse du revenu individuel des auteurs du livre**.

¹⁶ Sur une base plus exhaustive que la production des 300 éditeurs interrogés par l'enquête de branche du SNE, même si ces 300 éditeurs représentent environ 90% du chiffre d'affaires de la branche.

L'évolution des revenus des affiliés du livre (1979-2013)

La **seule population** pour laquelle on puisse disposer sur période longue de données d'évolution des revenus est celle des **affiliés du livre**.

Si les affiliés majoritaires du livre ne représentent que 5% des auteurs du livre et 42% des auteurs du « 1^{er} cercle », la convention signée en juin 2015 entre l'Agessa, la Maison des artistes et le ministère de la culture et de la communication a néanmoins permis de disposer pour cette population ¹⁷, sur une période d'une **profondeur historique rare**, de données exhaustives et fiables sur l'évolution de ses **revenus d'auteur** comme de ses **revenus globaux d'activité**.

L'exploitation spécifique sur les affiliés du livre réalisée par le Deps pour compléter les résultats « photographiques » des enquêtes Précompté et Affiliés confirme en premier lieu la **forte croissance des effectifs de cette population**, qui ont plus que triplé en l'espace de 35 ans (de 1 556 en 1979 à 5 279 en 2013 ¹⁸), ainsi que la **profonde modification de structure** qu'elle a connu sur la période : les écrivains ¹⁹, qui représentaient 75% des affiliés du livre en 1979, n'en représentent plus que 47% en 2013, tandis que la part des illustrateurs est passée de 14% à 31 % et celle des traducteurs de 11% à 22 %.

- l'évolution du revenu d'auteur

L'analyse des évolutions du revenu d'auteur sur la période étudiée est perturbée par la possibilité ouverte aux auteurs du livre à partir de 1994 de déclarer leurs droits selon le régime fiscal des Bénéficiaires non commerciaux (BnC), comme les photographes, et non exclusivement en Traitements & salaires (TS) comme c'était le cas antérieurement ²⁰. Les données disponibles sur le revenu d'auteurs marquent donc une **rupture d'homogénéité en 1994** puisque, pour les auteurs ayant opté pour le régime des BnC (12% des affiliés en 1994, 34% en 2013, principalement des illustrateurs), on dispose de 2 indicateurs de montant des droits qui ne sont pas directement comparables aux montants des droits des déclarants TS : le bénéfice, qui est toutes choses égales par ailleurs légèrement inférieur, et le chiffre d'affaires ²¹, qui est un peu plus élevé, sans qu'il soit possible de recalculer à partir de ces données un montant strictement comparable à celui des déclarants en Traitements & salaires.

L'exploitation des données par le Deps a été menée successivement sur ces deux indicateurs : le choix de l'un ou l'autre indicateur de revenu d'auteur pour les déclarants BnC **ne modifie pas les grandes tendances qui s'observent sur la période**, même s'il affecte, principalement pour les illustrateurs, le niveau du revenu médian.

Nonobstant cette rupture d'homogénéité, l'évolution des revenus peut être abordée de deux façons complémentaires :

- soit par une **analyse « en coupe »**, en observant l'évolution du revenu d'auteur de « **l'affilié moyen** » présent dans la base entre deux dates – cet « affilié moyen » n'étant plus le même par le jeu du renouvellement des effectifs et des évolutions de structure ;
- soit par une analyse de **l'évolution du revenu individuel**, c'est à dire en suivant pour un auteur ou une population constante d'auteurs l'évolution du revenu.

17 Ou du moins pour la population des affiliés majoritaires du livre (5 000 en 2013), les données transmises par l'Agessa au ministère n'isolant pas, au sein des autres populations d'affiliés de l'Agessa (photographes, auteurs du cinéma ou de l'audiovisuel, ...) ceux qui perçoivent de façon minoritaire des revenus du secteur du livre.

18 L'extraction de la base Agessa communiquée au Deps ayant été faite en juin 2015, le nombre d'affiliés majoritaires du livre est légèrement inférieur à celui communiqué à People Vox en octobre.

19 Regroupés pour des raisons statistiques avec la petite population des dramaturges (149 auteurs en 2013).

20 Cette décision fait suite à de longs débats sur d'une part la possibilité pour les écrivains de recourir au régime des BnC, et d'autre part sur les interprétations différentes que faisaient l'Agessa (et la Cour des comptes) et la Maison des artistes de la loi de 1975 à propos de l'assiette des cotisations sociales.

21 Indicateur finalement retenu par le Deps pour les résultats présentés dans la note de Gwendoline Volat, *Auteurs du livre affiliés à l'Agessa : dégradation des perspectives de revenus au fil des générations*, mars 2016.

- analyse « en coupe »

L'analyse « en coupe » montre que le revenu médian des auteurs du livre, en **euros constants** (valeur de 2013) a progressé jusqu'à la décennie 1990, avant de connaître, du moins pour les écrivains et les traducteurs, une période de relative stabilité, suivie, pour toutes les catégories d'auteurs du livre, d'une période de baisse plus ou moins heurtée jusqu'en 2013.

On relève cependant certaines **singularités dans l'évolution du revenu d'auteur des 3 types d'auteurs affiliés**, tant dans les dates de « pic » du revenu d'auteur que dans l'évolution de ce revenu entre 1979 et 2013 :

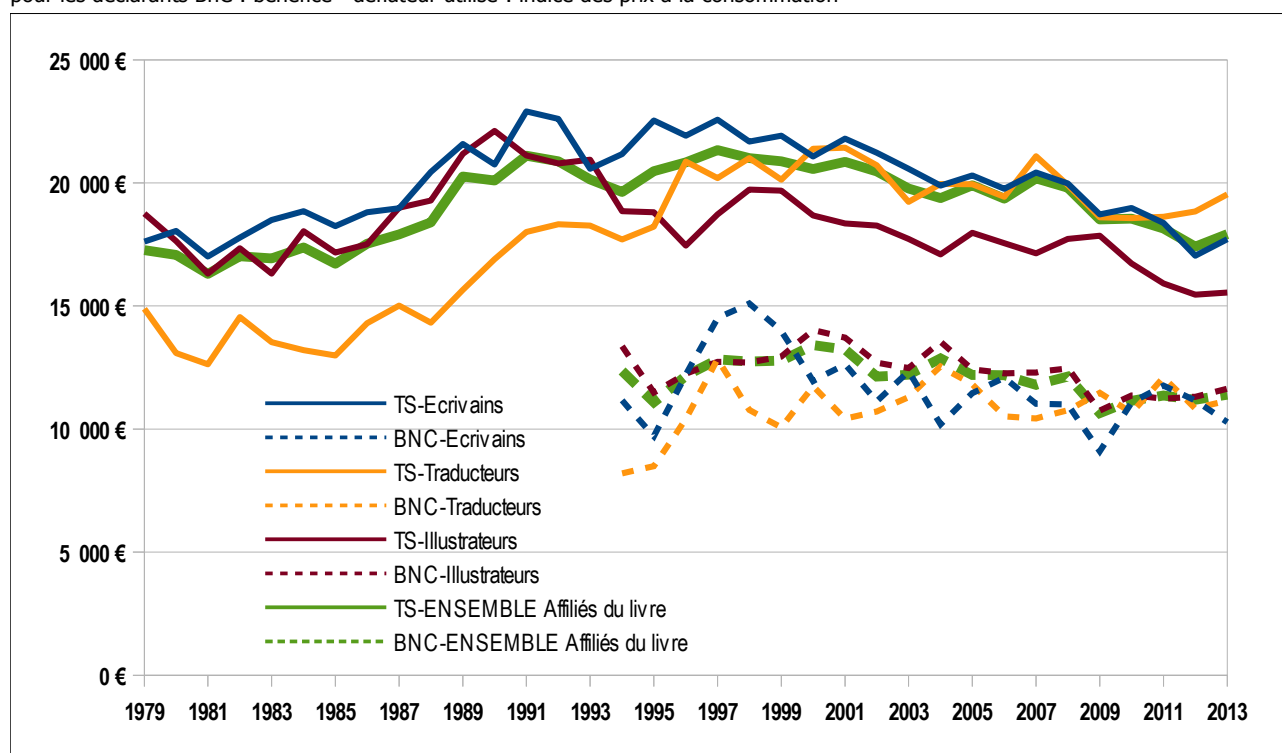
- tandis que les données indiquent que le revenu d'auteur des **écrivains affiliés** se situe en 2013 à un niveau assez proche de ce qu'il était en 1979²², celui des **illustrateurs** ressort plutôt en baisse, même si le niveau de cette baisse reste difficile à apprécier²³ ;
- en revanche, quel que soit l'indicateur considéré, le revenu d'auteur des **traducteurs affiliés** a au contraire augmenté de façon significative sur la période, entre +25% et +30%²⁴ (+24%).

Si l'on isole les déclarants BnC pour **éliminer l'impact du changement d'indicateur** (graphique) pour observer l'évolution du revenu des seuls auteurs déclarants leur revenu en Traitements & salaires :

- le revenu des écrivains déclarant en TS (84% des effectifs d'écrivains en 2013) se situe quasiment au même niveau qu'en 2013 (+0,6%) ;
- celui des traducteurs déclarant en TS (86% des effectifs de traducteurs) de +36% plus élevé ;
- et, pour la minorité (27%) d'illustrateurs déclarant leur revenu en TS, le revenu médian de 2013 est de -17% inférieur à son niveau de 1979.

Sur l'ensemble des affiliés majoritaires du livre, le revenu médian est en très légère hausse sur la période (+4%).

Evolution du revenu d'auteur médian des affiliés du livre, 1979-2013 (revenu brut HT, euros constants de 2013) - indicateur pour les déclarants BnC : bénéfice - déflateur utilisé : indice des prix à la consommation



source : MCC-Deps/Agessa, 2016, analyses complémentaires pour l'étude Situation économique et sociale des auteurs du livre

22 Légèrement inférieur (-7%) selon l'indicateur Bénéfice, légèrement supérieur selon l'indicateur CA (+2%).

23 Nettement inférieur (-32%) selon l'indicateur Bénéfice, légèrement inférieur selon l'indicateur CA (-5%).

24 +24% selon l'indicateur Bénéfice, +31% selon l'indicateur CA.

En revanche, par rapport au pic de revenus d'auteur des différentes catégories d'affiliés déclarant leurs revenus en Traitements & salaires, le revenu médian de 2013 est en baisse de -28% pour les écrivains, de -42% pour les illustrateurs et de -11% pour les traducteurs (-27% pour l'ensemble des affiliés).

Pour les déclarants BnC, on observe également l'existence d'un pic de revenu entre 1997 et 2005 selon les catégories, suivie là aussi d'une baisse du bénéfice médian déclaré.

Ces évolutions du revenu d'auteur médian s'expliquent en partie par un **effet de génération** : après dix ans d'affiliation, un auteur sur deux de la génération 2000-2004 des affiliés du livre déclare un revenu d'auteur inférieur de -17% à celui des affiliés de la génération 1980-1984²⁵. Ces effets de générations sont propres aux écrivains et aux illustrateurs et n'affectent pas les traducteurs.

Compte tenu des variations de structure et de l'effet génération, **ces évolutions « en coupe » du revenu d'auteur ne signifient pas nécessairement cependant qu'au niveau individuel, le revenu des affiliés du livre a évolué dans les mêmes proportions.**

Dans l'approche « en coupe », le revenu de « l'affilié moyen » peut baisser simplement parce que la structure de la population a changé (les illustrateurs, dont le niveau de revenu est plus faible, pèsent davantage dans la base en 2013 qu'en 1979 : effet de structure) ou que les auteurs qui étaient là au début des années 1980 sont moins nombreux 35 ans plus tard et ont été rejoints par des générations d'auteurs dont les perspectives de revenus sont plus faibles à chaque génération. Mais si ce renouvellement de la base entraîne une baisse du revenu médian de l'ensemble des affiliés, cela ne veut pas nécessairement dire que, par exemple, le revenu des auteurs qui étaient dans la base en 1980 et qui le sont toujours en 2013 ait baissé.

- évolution du revenu individuel

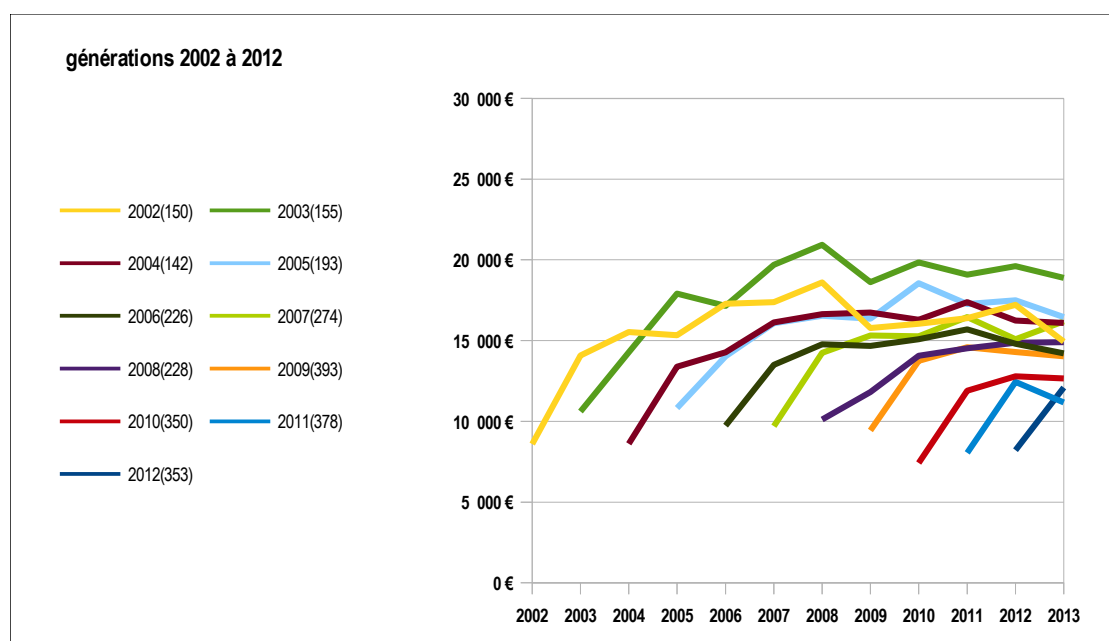
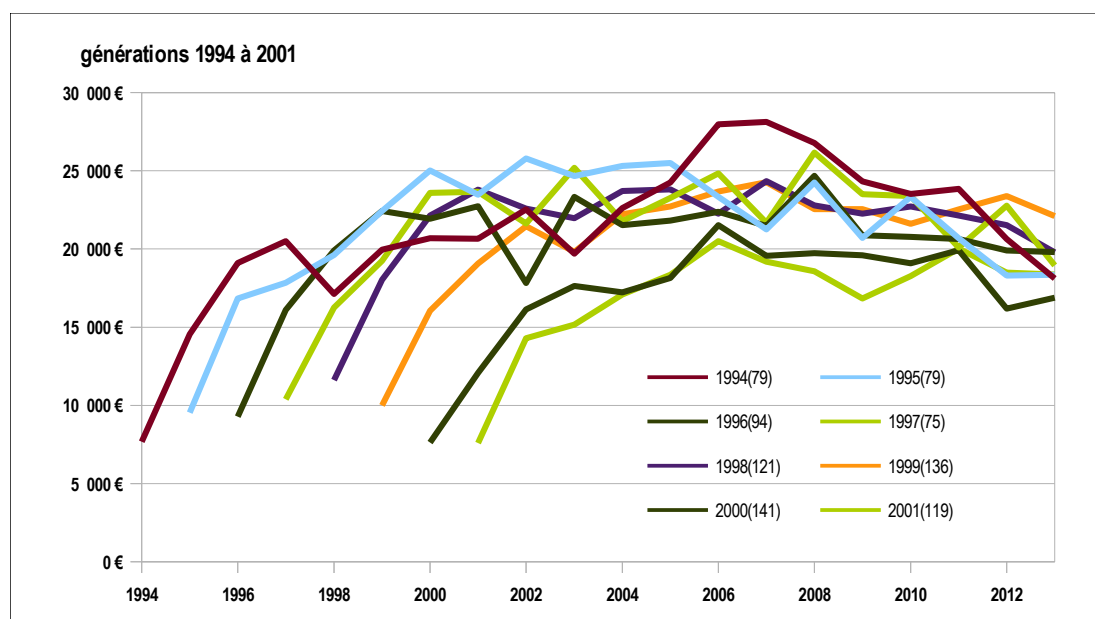
Une analyse spécifique a donc été réalisée afin de suivre **l'évolution du revenu individuel** des affiliés présents dans la base en 2013, en les regroupant par « générations » en fonction de leur date d'affiliation, ce qui permet de neutraliser l'essentiel des effets de variation de structure et d'effectifs de la base en suivant le **revenu du même groupe d'individus**, sans sortants ni nouveaux entrants. Pour limiter l'impact de la rupture d'homogénéité des données en 1994, l'analyse a été menée sur les générations qui se sont affiliées à partir de 1994.

Cette analyse confirme l'existence d'un effet de génération (les générations les plus récentes ont de moindres perspectives de progression de leur revenu d'auteur que les générations antérieures) et conclut également, quelque soit l'indicateur retenu pour les déclarants BnC, à une **baisse du revenu médian par rapport au pic de revenu** connu par chacune de ces générations :

- cette baisse est toutefois **2 fois plus faible que la baisse mesurée par l'analyse des évolutions « en coupe »** pour les générations récentes d'affiliés (2003-2012) ;
- et, pour les générations antérieures (1994-2002), dont le pic intervient entre 2005 et 2007, seulement **un peu moins marquée** que celle qui s'observe dans l'analyse « en coupe ». Contrairement aux générations plus récentes, le caractère plus prononcé de cette baisse du revenu individuel peut s'expliquer en partie par **l'effet « fin de carrière »** propre aux carrières artistiques.

25 Indicateur utilisé pour les déclarants BnC : CA . L'écart est plus marqué encore si l'on retient l'indicateur Bénéfice.

Evolution du revenu d'auteur individuel médian des affiliés du livre, 1979-2013 (revenu brut HT, euros constants de 2013) - indicateur pour les déclarants BnC : bénéfice - déflateur utilisé : indice des prix à la consommation



source : MCC-Deps/Agessa, 2016, analyses complémentaires pour l'étude Situation économique et sociale des auteurs du livre

lecture des graphiques : on appelle ici « génération 1994 » l'ensemble des auteurs du livre qui se sont affiliés en 1994 et sont toujours présents dans la base en 2013 ; la « génération 1994 » comprend , de 1994 à 2013, les mêmes 79 auteurs, dont la courbe retrace l'évolution du revenu d'auteur médian.

=> Quelle que soit l'approche, les données indiquent donc une **baisse du revenu d'auteur des affiliés du livre sur la période récente par rapport à un pic de revenu**, qui intervient entre 1990 et 2000 dans l'analyse « en coupe » et après quelques années d'affiliation dans l'approche individuelle :

- du fait des effets de génération, cette **baisse est sensible dans l'analyse « en coupe »** (en 2013, l'affilié moyen gagne moins que l'affilié moyen de 2000), mais **moins marquée cependant pour les traducteurs** ;

- en termes d'évolution du revenu individuel, si le revenu d'auteur 2012-2013 de toutes les

génération d'affiliés est **en baisse par rapport au pic de chaque génération**, cette baisse du revenu individuel est en revanche **2 fois plus faible baisse que dans l'analyse « en coupe » pour les générations les plus récentes** (2003-2012) ; ce n'est pas le cas des générations plus anciennes (1994-2002), dont la baisse du revenu individuel est à peine moins marquée que dans l'analyse « en coupe », ce qui peut s'expliquer pour partie par l'effet « fin de carrière » propre aux carrières artistiques.

- l'évolution du revenu d'activité global des affiliés du livre

L'analyse « en coupe » du **revenu global** des affiliés, incluant le revenu de leurs autres activités professionnelles, conduit à **tempérer quelque peu ce constat de baisse du revenu** par rapport aux pics des années 1990/2000.

Il apparaît en effet que l'exercice d'une autre activité professionnelle sert d'amortisseur aux variations du revenu d'auteur : on note en effet que c'est au cours de la décennie 1990, période de pic des revenus d'auteur, que la proportion d'affiliés du livre déclarant des revenus d'autres activités professionnelles a été la plus faible (30%), à l'inverse du début et de la fin de la période d'analyse (47% et 46%).

Le développement de la pratique d'autres activités professionnelles a donc contribué, en particulier pour les écrivains, à **amortir quelque peu la baisse du revenu d'auteur**.

• en conclusion

A ce stade de l'exploitation, démarrée plus tardivement que d'autres volets de l'étude, l'analyse spécifique des données sur les affiliés du livre de la base Agessa permet donc de conclure pour **deux des catégories des affiliés du livre**, les écrivains et surtout les illustrateurs, à une **relative dégradation du revenu d'auteur par rapport au pic de revenu atteint après quelques années d'affiliation** ; cette dégradation relative est en revanche **sensiblement moins marquée pour les traducteurs affiliés**.

La prise en compte des autres revenus d'activité des affiliés conduit cependant à **tempérer quelque peu ce constat de dégradation relative du revenu**.

On rappellera enfin en conclusion que **cette analyse ne concerne qu'une fraction des auteurs du livre**, les affiliés ne représentant que 42% des effectifs des auteurs du « 1^{er} cercle » et une proportion bien plus faible (5%) de l'ensemble de la population des auteurs du livre.

Si détaillée que soit l'analyse des évolutions du revenu de cette fraction de la population des auteurs du livre, **on se gardera donc de la tentation naturelle de considérer qu'elle est représentative de l'évolution des revenus des « auteurs du livre »**.

et après ?

Par-delà la connaissance inédite qu'elle apporte sur la situation économique des auteurs du livre et, pour une petite moitié des auteurs du « 1er cercle », sur l'évolution de leurs revenus, l'étude clarifie également les conditions dans lesquelles un **outil de suivi** pourrait être mis en place

Si la communication annuelle au ministère de la culture d'une extraction anonymisée de sa base des auteurs affiliés à l'Agessa permet d'envisager sereinement le suivi annuel des évolutions de revenu de cette population, il en va tout autrement du **suivi de la situation des précomptés du « 1^{er} cercle »**, qui serait cependant nécessaire pour assurer la représentativité du dispositif, et dont il conviendrait d'affiner le périmètre pour identifier les auteurs qui en font partie de façon récurrente.

La possibilité d'un tel suivi pourrait à cet égard être utilement intégrée aux réflexions en cours sur la refonte du système d'information de l'Agessa. Les partenaires de la présente étude ont donc déjà une bonne occasion de se revoir...

direction scientifique et coordination de l'étude

Hervé Renard (DGMIC/SLL), Anouk Deiller (DGMIC/SDDEC)

enquêtes quantitatives nationales sur l'activité et les revenus des auteurs

enquêtes Précomptés (MCC/DGMIC-DGCA) et Affiliés (CNL/CPE) de l'Agessa :

People Vox : Thibault Bordeaux (dir.), Anaïs Boggini et Simon Roux

enquête Précomptés, traitement et analyse des questions ouvertes : Anouk Deiller, Hervé Renard, Roman Kudelka

pilotage des enquêtes : Hervé Renard, Pascal Murgier (Précomptés), Anne-Sophie Métais (Affiliés)

exploitation longitudinale de la base Affiliés Agessa 1979-2013 (MCC/DEPS) :

Marie Gouyon, Gwendoline Volat

pilotage de l'exploitation spécifique sur les auteurs du livre : Marie Gouyon, puis Loup Wolff, Tristan Picard

enquêtes régionales associées

enquête sur la reconnaissance des écrivains (MOTif) :

Profession ? Écrivain,

Gisèle Sapiro et Cécile Rabot (dir.) (CESSP-CNRS/EHESS),

Madeline Bedecarré, Julien Gaffiot, Jérôme Pacouret, Myrtille Picaud, Hélène Seiler

pilotage de l'enquête : Marie-Christine Roux

enquête interrégionale sur les activités connexes des auteurs du livre (Fill) :

Retours à la marge, les revenus connexes des auteur(e)s,

analyse et synthèse : Emmanuel Négrier (CEPEL-CNRS)

pilotage de l'enquête : Stéphanie Meissonnier, support technique : Claire Castan et l'équipe de l'ARL PACA

remerciements

aux quelque 4 000 auteurs, dont 3 000 auteurs du livre, qui ont pris le temps de répondre aux questionnaires parfois complexes (et indiscrets) des différentes enquêtes de ce dispositif d'étude